

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris. le 25 mars 2015

N°498

Consolidation de la sous-traitance automobile : Emmanuel MACRON effectue un point d'étape avec sa task force automobile

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, a reçu mardi 24 mars les quatre membres de la task force automobile, Didier BANQUY, Serge CATOIRE, Gérard LECLERCQ et Didier SEPULCHRE. Deux mois après le début de ses travaux, cet entretien a été l'occasion pour le ministre de réaliser un point d'avancement et de préciser ses attentes pour la suite.

Missionnée à l'occasion du Comité stratégique de la filière automobile le 15 décembre dernier, cette équipe resserrée a vocation, d'une part, à avoir un effet déclencheur sur un certain nombre d'opérations de consolidation au sein de la filière automobile et d'autre part, à préconiser un dispositif durable pour accompagner ce mouvement nécessaire au secteur. Ses quatre membres bénéficient de l'appui de la plateforme de la filière automobile (PFA) et des services du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Après avoir rencontré les constructeurs et les grands équipementiers, la task force automobile a initié un cycle de rencontres avec plusieurs industriels sous-traitants de l'automobile, notamment dans les secteurs de l'emboutissage, de la fonderie, de la forge, de la plasturgie, de l'usinage et du décolletage, et des moules, outillages et machines spéciales, qui aboutira dans le mois qui vient, avec deux objectifs : identifier les freins à la consolidation et à l'émergence de champions de taille internationale, et échanger avec les acteurs sur la manière de progresser plus rapidement et de manière très opérationnelle dans cette voie. Des entretiens sont également à venir avec les principales organisations syndicales.

Le ministre a renouvelé son soutien aux quatre membres de la task force en rappelant que la consolidation au sein des différentes filières industrielles françaises est une priorité pour augmenter la compétitivité du site productif France. Il leur a en conséquence donné son feu vert pour lancer des démarches opérationnelles de contacts approfondis avec les consolidateurs potentiels, en lien avec les équipes du Fonds Avenir Automobile de Bpifrance. Les travaux de réflexion se poursuivront jusqu'à début juillet et leur restitution devant les acteurs de la filière.

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

